



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, Yvan Hubert, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Florence Lepoivre, Christine Roisin, Miguel Schelck, *Conseillers*.

Séance du 20.12.22

**#Objet : Règlement relatif aux centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2023 -
Fixation du taux. #**

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu les articles 117, alinéa 1^{er}, 118, alinéa 1^{er} et 260 de la nouvelle loi communale ;
Vu le code des impôts sur les revenus et notamment, l'article 464, 1^o ;
Vu sa délibération du 16/11/2021 arrétant à 2.800 le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2022 ;
Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique

Il est établi 3.090 centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2023.
La présente délibération sera transmise au Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale en charge des pouvoirs locaux.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 18 votes positifs, 2 votes négatifs, 6 abstentions.

Non : Jos Bertrand, Martin Casier.

Abstentions : Philippe Desprez, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Laurent Van Steensel, Joëlle Mbeka, Yvan Hubert.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 21 décembre 2022

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye